

Axe 3 : Prévention, Santé, Handicap et risques
Thème 17 : Soins



Dans le cadre de la restructuration du site clermontois, il est apparu opportun de pouvoir proposer une politique de santé en y associant les étudiants et la communauté universitaire. Avec l'objectif de favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins auprès des étudiants sur tous les sites universitaires, il conviendrait d'inscrire le SSU dans l'offre de soins locale des étudiants par une approche médico-psychosociale. Pour ce faire plusieurs démarches sont possibles.

- **Favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins**, notamment en matière d'odontologie, d'orthoptie et d'ophtalmologie.
- **Requalifier et adapter les locaux aux besoins** : Afin de recevoir, dans les meilleures conditions possibles, un nombre d'étudiants toujours plus important, il est prévu, à court terme, de réaménager et d'augmenter les surfaces de consultation, à la fois sur Clermont-Ferrand et les sites territoriaux. Le réaménagement du site de Montluçon est prévu dans le cadre du projet Campus2020.
- **Mettre en place de nouveaux outils sur les sites territoriaux** : Du fait d'un manque d'infirmières et de médecins ou d'un temps de présence insuffisant, les étudiants des cinq sites territoriaux rencontrent des difficultés à accéder aux offres de soins du SSU. Pour répondre à ces besoins, des ajustements ont déjà été faits notamment au Puy-en-Velay avec une augmentation du temps de présence du corps médical. Le recrutement est en cours à Vichy et Moulins. De plus, à Montluçon, la mise en place d'un outil innovant d'espace de télémédecine sera mis en place et étendu aux autres sites par la suite.



Objectifs :

- Augmenter l'accès et l'offre de soins adaptés
- Renforcer la présence de spécialistes en odontologie, orthoptie et ophtalmologie
- Renforcer l'offre de soin sur les sites territoriaux



Indicateurs de succès :

- Mise en place du dispositif de télémédecine
- Temps de présence et augmentation des postes des médecins, spécialistes et infirmières
- Augmentation des surfaces de consultation
- Création de soins en odontologie, orthoptie et ophtalmologie



Acteurs concernés :

- UCAA
- SSU
- CHU
- UFR Odontologie
- Assistants sociaux
- CROUS
- Région Auvergne-Rhône-Alpes